



Télévision
Communautaire
Frontenac

FORMULAIRE D'ADHÉSION

LES CATÉGORIES DE MEMBRE

Adhésion membre individuel	<input type="checkbox"/> 5.00\$
Adhésion membre collectif OBNL	<input type="checkbox"/> 20.00\$
Adhésion membre collectif à but lucratif	<input type="checkbox"/> 50.00\$

EXTRAIT : STATUTS ET RÈGLEMENTS TCF

Les membres individuels :

1. Toute personne qui a déboursé durant l'année financière le coût de la carte de membre à 5\$.
2. Toute personne qui aura effectué durant la dernière année financière du bénévolat pour la TCF selon un minimum de 10 heures.
3. Le signataire d'un bail aux Tours Frontenac et abonné du câble VDN une division de Bell Canada est automatiquement et tacitement membre de la TCF.

Les membres collectifs :

Pour les associations dont les buts et objectifs ne sont pas incompatibles avec la TCF et qui désirent acquitter leur cotisation annuelle, leur carte est de 20 \$ pour un OBNL et de 50 \$ pour un organisme à but lucratif.

Les membres honoraires :

Toute personne dont la contribution exceptionnelle à la TCF est reconnue comme telle par le c.a.

Veuillez s.v.p. nous faire parvenir le formulaire par la poste et votre chèque à l'ordre de la Télévision communautaire Frontenac.

Prénom	Nom	
Nom de l'individu, l'OBNL ou collectif (et/ou entreprises ou commerçants) à but lucratif		
Adresse		
Ville	Code postal	
Téléphone	Télécopieur	
Courriel	Site Internet	

La Télévision communautaire Frontenac est fière d'être au cœur de votre vie, merci de l'encourager et merci de votre appui.